

Projet CDI Jules Verne 2007/2008

Le bilan des années écoulées a permis de mettre en évidence une évolution des usages du CDI. Ce sont ces constats qui ont servis de fil conducteur pour l'élaboration de ce projet.

Constat : les élèves sont de plus en plus récalcitrants quant à l'utilisation de livres – surtout les livres documentaires. Pour les recherches, les élèves- suivis des professeurs – plébiscitent Internet. Même si pour nos élèves la recherche sur le web entraîne davantage de difficultés il me semble indispensable de prendre en compte cette tendance en apportant quelques modifications à l'organisation du CDI.

Premier aspect : le CDI n'a pas assez de postes pour permettre à un groupe de faire des recherches dans de bonnes conditions (le CDI dispose de six ordinateurs reliés à Internet permettant au maximum à 12 élèves de travailler dans de bonnes conditions). Dans un premier temps il me semble opportun de connecter les quatre autres postes du CDI à Internet.

Deuxième aspect : pour permettre au rayon documentaires de remplir sa mission il faudra procéder à un désherbage conséquent de manière à ne présenter que des livres simples, attractifs et récents. Certains rayons sont encore largement utilisés pour la constitution de dossiers notamment en CAP (rayons « histoire », « développement durable »...), mais même pour ces rayons il ne faut conserver que des documents récents simples, accordant une place importante à l'image. Il est indispensable d'acheter régulièrement des livres documentaires adaptés de manière à conserver un aspect dynamique à ce rayon. Le rayon 600 « technologie » est très fourni et très peu utilisé. J'envisage de demander l'avis des professeurs d'atelier pour effectuer un désherbage raisonné. L'aspect « conservation » de la bibliothèque me semble moins adapté à un lycée professionnel – même si les collègues enseignants n'apprécient pas toujours l'élimination de documents anciens.

Pour que la bibliothèque reste attractive pour les élèves il me paraît nécessaire d'accorder une place de choix aux ouvrages généraux (dictionnaires, ouvrages de type jeunesse axé sur le document visuel).

Troisième aspect : il me semble intéressant de réfléchir à la création d'un bureau élève sur les ordinateurs. Il pourrait présenter des liens vers des ressources choisies (encyclopédies en réseau, sélection des sites, lien vers Canal métiers, vers le site du lycée, logiciels adaptés (ONISEP...) de manière à ce que « Google » ne soit pas le seul « interlocuteur » sur les ordinateurs. Si en plus ce bureau pouvait être esthétique...J'espère que ce bureau pourrait orienter les élèves vers une utilisation plus pédagogique des ordinateurs.

De plus ce bureau pourrait contenir un lien vers la charte d'utilisation de l'ordinateur, toujours utile à rappeler ou à faire découvrir...

Il me semble utile aussi de veiller à ce que les restrictions d'utilisations d'Internet en place sur tous les postes tiennent compte le plus possible de la charte Internet (blocage des sites de jeu, de vidéos humoristiques...)

Depuis quelques temps l'Onisep nous demande de revoir l'espace « **Orientation** ». Là aussi la tendance est la même : le document papier est en déshérence (d'autant plus que les mises à jour proposées par L'ONISEP sont insuffisantes et le plus souvent payantes). Les ressources en ligne sont systématiquement mises à contribution y compris par les conseillers d'orientation. Même constat : au CDI il faut avoir des documents généraux récents et bien présentés. Pour des informations plus précises Internet offre souvent des documents

actualisés, imprimables... J'envisage une restructuration de l'espace *Orientation* de manière à ce que les élèves, notamment les élèves de 3 DP6 puissent l'utiliser plus aisément.

Des **séances de méthodologies** seront proposées aux enseignants qui désirent en faire profiter leurs élèves. Ces séances sont nécessaires, particulièrement pour l'utilisation d'Internet, pour la recherche dans un dictionnaire et pour l'exploitation des documents. Pour cette année nous envisageons avec M. Betscha de faire une méthodologie plus complète sur plusieurs séances sous forme ludique pour ses classes de CAP. Des rappels méthodologiques sont utiles aussi pour les classes de BEP et de BAC PRO.

Beaucoup d'enseignants utilisent la **vidéo** pour leurs cours et demandent au CDI d'augmenter son fonds d'œuvres documentaires et de fiction en support DVD. Nous nous heurtons là à la législation sur la diffusion d'œuvres vidéos dans un établissement scolaire. Pour que le CDI ait le droit de mettre à la disposition des enseignants des documents il faut avoir acquis les droits de diffusion. Cela entraîne un surcoût que le CDI peut difficilement assumer (par exemple le DVD *De Nuremberg à Nuremberg* : prix public 31 euros – prix établissement scolaire : 99 euros). Une réflexion pourrait être menée sur la possibilité de diffuser des vidéos auprès des élèves.

Nous envisageons de poursuivre nos efforts en faveur de la **lecture**. Présentations de livres, échanges d'impressions de lecture, recherches autour des thèmes rencontrés dans les livres seront à nouveau proposés. Dans la mesure du possible j'aimerais mettre en place des animations : rencontres de professionnels du livre, rencontres d'écrivains dans le cadre de l'opération « Rencontres d'écrivains » organisée par le Rectorat au moment du « Printemps de l'écriture ».

Le CDI pourrait aussi être un lieu de **rencontres** entre des élèves et des personnalités diverses (témoins de l'histoire, musicien, dessinateurs...). Les animations autour de la lecture pourraient aussi être bénéfiques aux classes de BAC PRO. Les succès de l'année passée auprès de deux classes pourront servir d'encouragement. Avec les classes de ce niveau nous pourrions peut-être envisager des lectures sur un thème commun, facilitant ainsi l'échange, les restitutions, les prolongements.

Le CDI proposera à nouveau aux professeurs de lettres de faire participer leurs classes aux **Chroniques lycéennes**, organisées par le CRDP d'Amiens, conjointement avec l'Académie Charles Cros et la revue les Inrockuptibles. Les élèves inscrits recevront un CD comprenant une compilation de chansons issues de la « Nouvelle scène française ». Sous la houlette de leur professeur de français ils devront écouter attentivement ce CD et rédiger une ou plusieurs chroniques, après s'être documenté sur l'artiste.

L'abonnement du lycée aux ressources **Canal Métiers** pourrait relancer les recherches sur l'Orientation, en particulier pour les élèves de 3 DP6. La collaboration avec un professeur enseignant la *découverte professionnelle 6 heures* pourra être reconduite au CDI ou dans une salle informatique.

Le CDI organisera à nouveau un **Rallye Internet**, toujours dans le but d'aider les élèves à progresser dans leur maîtrise d'Internet. L'aspect ludique de ce concours incitera, je l'espère, les élèves à participer spontanément. Je solliciterai aussi les professeurs de français pour qu'ils participent à ce concours avec leurs classes, le volontariat étant bien aléatoire...

Je pense que le CDI a aussi une carte à jouer auprès des élèves de l'UPI. L'aspect « médiathèque » du CDI leur sera sans doute bénéfique... Le centre de ressource pourrait devenir un lieu privilégié pour ces élèves.

En conclusion :

La fonction première du CDI est de travailler en collaboration avec les enseignants du lycée. Le premier impératif, il me semble, est la disponibilité et l'ouverture à toutes les idées, à tous les projets. Le CDI est vaste et permet d'accueillir un grand nombre d'activités et de manifestations...